Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le Ventoux, terre d'excellence pour la cerise et pour le raisin de table



Avec un potentiel de 3000 tonnes et une trentaine de producteurs pour le diamant rouge et 2 à 3000 tonnes et 150 producteurs pour le muscat bleuté, le Vaucluse occupe une place centrale dans ce secteur fruitier.

« 75% de la surface française pour la cerise et 60% pour le raisin de table » précise René Reynard, Président de la Coopérative Fruiventoux à Mazan, en compagnie de Christian Roux, Président de l'AOP raisin qui ajoute : « Ces 2 filières constituent une vraie vitrine du terroir local de qualité. Elles contribuent fortement à l'économie agricole régionale, à l'emploi et à la souveraineté alimentaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

française. »

Mais leur satisfaction est atténuée face aux insectes ravageurs, aux aléas climatiques (canicule, gel, grêle) et aux attentes des consommateurs. Une mobilisation collective est donc nécessaire pour mettre au point des solutions durables et comptatibles avec la transition agroécologique.

Pour protéger les parcelles, la solution réside en la présence de filets qui les recouvrent, limitent les traitements phytosanitaires, les attaques des nuisibles et il sécurise les rendements, « Plutôt que le palissage, le gablage est une meilleure solution avec des piquets et des filets anti-grêle, il offre plus de feuillage donc de photosynthèse, moins de brûlures dues au soleil et moins de prise au vent. Il coûte trois fois moins cher, 30 000€/ha au lieu de 90 000€. En plus, il divise par trois le temps de main d'oeuvre, ce n'est pas rien », constate René Reynard. « Cette année, on constate une qualité exceptionnelle du raisin, il a de longues grappes, de gros grains, il est précoce, le ban des vendanges aura lieu normalement le 17 août. »

Pour dynamiser l'image du raisin, un concours de photos est organisé (à mailer à fruiventoux1@orange.fr pour gagner son poids en grappes) et la Fête du Muscat AOP du Ventoux aura lieu le dimanche 30 août à Malemort-du-Comtat avec, à partir de 9h vide-grenier, marché des artisans et producteurs, buvette, animation musicale et concert du groupe El Condor à 21h.

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, Sauver les filières en souffrance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



En novembre dernier, Lucien Stanzione inaugurait La Maison de la lavande. Un symbole pour un secteur en souffrance car si la lavande est un patrimoine mondial il est acteur dans l'économie du Pays de Sault. Mais en fait c'est toute l'économie agricole qui est remise en question : le vin, la cerise, les élevages. Face à elle : le changement climatique, le poids des règlementations qui n'est pas le même selon les pays. Bref, nous sommes en pleine transformation de l'agriculture, des consommations alimentaires et les enjeux environnementaux. Et au bout du tunnel ? La souveraineté alimentaire.

Alors qu'il participait à l'inauguration de la maison de la lavande Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ne cachait pas sa satisfaction :
«La structure incarne la valorisation des paysages tant économique qu'humaine », relevait-il. Cependant la lutte continue notamment : «La candidature Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'enveloppe historique de 10M€ que j'ai œuvré à faire voter et dont je continue de défendre l'application stricte (reste 4M€ à obtenir), la défense des huiles essentielles face aux réglementations à Bruxelles, les différentes Assemblées générales qui nous réunissent et permettent de mesurer le chemin parcouru, l'ouverture du nouveau centre de recherche de l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) à Avignon.»

En juillet dernier le sénateur avait plus largement réuni les maires de Blauvac, du Crestet, de Flassan, de Venasque et de Saint-Saturnin-Lès-Apt, ainsi que des représentants de l'AMV 84 (Association des maires de Vaucluse), pour, dans ce contexte de changement climatique et d'interdictions successives de produits phytosanitaires plaider pour le maintien du dispositif Tode (Allègement du coût du travail en agriculture) ; Obtenir le renouvellement des enveloppes FranceAgrimer (expertise économique des filières) pour les investissements en matériel d'irrigation, de traitement et de protection des vergers et au maintien des aides à la restructuration et au développement des vergers pour garantir un budget consacré à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

recherche, à la gestion de l'eau et HPR (Hauts de Provence Rhodanien), et aux actions prévues dans le Plan Agriculture Climat Méditerranée. Egalement, le sénateur était intervenu auprès de Sophie Primas, ministre déléguée auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du commerce extérieur et des français de l'étranger pour promouvoir la cerise de Vaucluse dans le cadre du commerce extérieur.

Lucien Stanzione était également intervenu en octobre dernier lors de l'épisode de la fièvre catarrhale ovine afin qu'un fonds d'indemnisation dédommage les éleveurs impactés à hauteur de 250€ par bête.

Blauvac : une stèle pour la cerise des Coteaux du Ventoux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'Organisme de gestion (ODG) fruitventoux a inauguré à Blauvac une stèle en hommage la cerise des Coteaux du Ventoux IGP. L'occasion de rappeler que le Vaucluse est le premier producteur français de cerises avec plus de 4000 hectares de cerisiers et une récolte d'environ 20 000 tonnes par an.

La stèle trône au cœur de l'aire géographique s'étendant sur les contreforts du Mont Ventoux depuis la plaine du Comtat Venaissin à l'ouest et le massif du Luberon au sud. Elle est aux côtés de celle de l'AOP Muscat du Ventoux, sur le belvédère offrant une vue sur le Mont Ventoux.
La stèle en forme de cerise, a été façonnée à partir d'un bloc de 1 500 kg de pierre de Crillon provenant de la carrière PESCE, a été sculptée par l'artiste Vincent Pastourel, basé à Sarrians. Elle incarne la pérennité de cette marque officielle de qualité à travers le temps.

Infos techniques et historiques
La cerise des coteaux du Ventoux IGP a obtenu la reconnaissance de l'Indication géographique protégée (IGP) par la Commission européenne en juillet 2021, devenant ainsi la première à obtenir cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

distinction. Elle bénéficie d'un savoir-faire centenaire, transmis de génération en génération, la marque existant depuis 1985 et il s'agit de l'unique en France reconnue IGP. Les premières traces écrites concernant l'existence de cette cerise sur l'aire géographique remontent au XVII^{e} siècle.





Quelques chiffres

La cerise des Coteaux du Ventoux IGP se décline en 13 variétés, réparties entre les précoces, les pleines saisons et les tardives, sélectionnées selon des critères stricts de qualité et de conservation. La production s'étend sur une aire géographique de 86 communes, couvrant plus de 300 hectares, et implique environ une cinquantaine de producteurs et une dizaine de stations de commercialisation. Le potentiel de production total dépasse les 3 000 tonnes.

Le cahier des charges

Les producteurs des cerises des coteaux du Ventoux IGP, situés dans l'Aire Géographique désignée, doivent respecter un cahier des charges rigoureux permettant de garantir la qualité de leurs produits. Il couvre divers aspects, notamment les conditions de production telles que la taille des arbres, le broyage des bois, ainsi que des critères de qualité détaillés. Les cerises sont récoltées à maturité optimale, assurant leur douceur caractéristique et leur couleur vive. Des normes strictes régissent également leur calibre, avec un minimum de 24mm. En ce qui concerne la commercialisation, les producteurs et les stations utilisent des emballages spécifiques, tels que des colis de 5 kg ou des barquettes, pour identifier clairement les produits certifiés IGP.

Sarah Ripert & L.G.

Malemort-du-Comtat : la cerise des coteaux du Ventoux à la fête du terroir

Le dimanche 30 juin 2024, aura lieu l'inauguration de la fête du terroir et de la cerise des coteaux du Ventoux IGP. Elle aura lieu à Malemort-du-Comtat et proposera différentes activités et exposants sur place.

La journée débutera avec l'ouverture des stands à 9 heures. L'inauguration officielle aura lieu à 11 heures en présence de la peña « Li Parpagnas Lilen » de l'Isle-sur-la-Sorgue. Un verre de l'amitié est proposé sur le temps de midi sur la place des Écoles. De 13 heures à 15 heures se déroulera un concours

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

de cracher de noyau de cerises ouvert à tous.
Tout au long de la journée, diverses animations sont prévues, telles que les méga-rires de Morières et « ses 30 vélos de l'impossible ! », ainsi que les 12 Balanz-bikes, des kartings à pédales pour enfants avec animateurs. Les visiteurs auront également l'occasion de découvrir de nombreux exposants proposant des artisanats, des métiers d'art, un vide-grenier, ainsi que des stands de restauration et de vente de cerises fraîches.

Filière cerise : le sénateur de Vaucluse et des chercheurs de l'INRAE lâchent des parasitoïdes à Malaucène



Au début du mois de mai, le sénateur de Vaucluse Lucien Stanzione, qui milite pour sauver la filière cerise, a invité Frédéric Tenon, maire de Malaucène, Dominique Plancher, maire de Venasque et représentante de toutes les communes productrices de cerises, ainsi que Nicolas Borowiec et son équipe de chercheurs de l'INRAE de Sophia Antipolis à lâcher de parasitoïdes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

dans des cerisiers à Malaucène.

Depuis deux ans, Lucien Stanzione interpelle l'Etat, mais aussi la Région Sud et le Département de Vaucluse concernant l'avenir incertain de la filière cerise, qui est menacée par la Drosophila suzukii, aussi appelée « le moucheron asiatique », qui touche notamment la cerise de bouche et d'industrie. Des interpellations qui semblent commencer à porter leurs fruits puisque le sénateur de Vaucluse a pu rencontrer Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, l'année dernière pour lui faire part de ses inquiétudes.

Le 6 mai dernier, plusieurs chercheurs de l'INRAE, invités par Lucien Stanzione, se sont rendus à Malaucène afin de tester des parasitoïdes contre le moucheron asiatique. Les parasitoïdes locaux n'étant pas réellement efficace sur cet insecte, les chercheurs misent plutôt sur une stratégie d'acclimatation de parasitoïdes exotiques nommés « 'Ganaspis cf. brasiliensis G1 (GbG1). » Les premiers lâchers de GbG1 ont pu débuter en 2023, dans le cadre du projet Ecophyto SUZoCARPO.



Nicolas Borowiec et Lucien Stanzione ©Lucien Stanzione

Accompagnés du sénateur de Vaucluse et des maires de Malaucène et de Venasque, les chercheurs ont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

lâché les 500 femelles GbG1 au sein de vergers de cerisiers abandonnés, à Malaucène, qui ne font l'objet d'aucun traitement et sont des réservoirs sauvages pour la Drosophila suzukii. Des suivis de terrain sont menés pour évaluer l'efficacité de cette stratégie et optimiser les méthodes d'introduction. A terme, l'objectif serait d'établir les GbG1 de manière permanente dans l'environnement pour contrôler les populations du moucheron asiatique de manière écologique, sans recours à des produits chimiques. D'autres lâcher de parasitoïdes sont prévus dans le Vaucluse dans les prochains mois.

Lucien Stanzione sénateur de Vaucluse, « Sauver la filière de la cerise »

La filière lavande réunie à Montguers, dans la Drôme



Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ont réuni des représentants de la filière lavande et lavandin, la coopérative France Lavande ainsi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

que des élus locaux à Montguers pour faire le point sur la situation et élargir le champ de réflexion sur l'arboriculture, l'élevage, la viticulture des territoires de montagne sèche. Tour d'horizon également de l'avancée des sujets traités.

Mais avant que ne débute la réunion une trentaine d'agriculteurs s'est présentée,
interpellant les élus sur les difficultés rencontrées sur la filière lavandicole et notamment sur les 4M€ sur les 10 obtenus par les sénateurs. Ils ont également exprimé leur crainte quant à l'absence de relève professionnelle concernant leurs secteurs d'activité. Il résulte de cette réunion que nombre de filières agricoles partagent de grandes difficultés dans une conjoncture où la spéculation règne corrélée à des prix systématiquement revus à la baisse.



S'organiser pour continuer à exister
Dans le même temps, les filières s'organisent notamment pour entamer le travail en montagne sèche, s'adonner à la polyculture pour enrichir le sol, nourrir le partage des bonnes pratiques et des échanges d'expérience ainsi que pour s'informer des dernières avancées de la recherche, comme les sélections variétales, la lutte contre les ravageurs et maladies, « même si 20 % du financement reste à la charge des filières et sont, dans la situation actuelle, difficiles à mobiliser, » observe le sénateur Stanzione.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Seul le poids du collectif fera pencher la balance

Marie-Pierre Monier, la sénatrice de la Drôme et Lucien Stanzione, le sénateur du Vaucluse ont salué le travail collectif qui s'engage tant entre les filières qu'entre les chambres d'agricultures départementales. Ils estiment ces liens porteurs d'espoir pour l'avenir. Ils vont, de leur côté, continuer à sensibiliser le ministère et les collectivités territoriales sur la nécessité de considérer la situation d'ensemble des territoires de montagne sèche et de leurs filières en difficulté, ainsi que sur la prise en compte particulière de la polyculture de diversification.



Au quotidien ?

Plaider pour un soutien spécifique de toutes les filières agricoles –arboriculture, viticulture, lavande, cerise…- par tous les moyens pour maintenir les exploitations ; mieux considérer les spécificités territoriales ; parvenir à un prix de vente qui ne soit jamais inférieur au coût de revient et qui permette, aux agriculteurs, de vivre du revenu de leur travail. Pour Lucien Stanzione, la recherche, le développement de solutions alternatives aux produits phytosanitaires sont les pistes les plus sérieuses à explorer pour soutenir durablement l'ensemble des filières.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Dans le détail

La distillation

Le 13 février dernier, au Sénat, Lucien Stanzione a évoqué les difficultés rencontrées par les filières vauclusiennes : viticulture, lavande, cerise de bouche et d'industrie, la truffe, la recherche face à la ministre déléguée de l'agriculture, Agnès Pannier-Runacher.

«Alors que depuis 2021, je ne cesse d'alerter le gouvernement sur l'ampleur de la crise viticole et l'urgence de déployer des mesures d'accompagnement concrètes pour les exploitants en difficulté, je vois mes demandes rejetées. Et c'est seulement face aux braises de la colère, que le Gouvernement déploie un fonds d'urgence de 80M€ pour accompagner les exploitations viticoles les plus en difficultés. Je remarque, cependant, que seulement 4,7M€ sont annoncés pour le Vaucluse alors que près de 1,2 million d'hectolitres pour les Côtes-du-Rhône rouges, sont encore en cuve, malgré 3 distillations.



La lavande, la cerise, la truffe

Le sénateur Stanzione s'étonne que le reliquat de 4M€ sur les 10M€ d'aides votées par le Sénat l'été dernier ne soit toujours pas versé aux lavandiculteurs. Le maire honoraire d'Althen-des-Paluds continue à se battre pour la cerise de bouche et d'industrie pour laquelle la couverture filet reste inefficace contre les ravageurs. Il demande le soutien aux producteurs de truffe dont l'exploitation reste aléatoire, notamment au regard du réchauffement climatique. Quant au volet prédation et de survie du pastoralisme, le sénateur redoute le manque de moyens et le nouveau plan loup qui ne répond pas aux attentes des éleveurs.

Un amendement retoqué

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le 8 décembre 2023 lors de l'examen des crédits de la mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales du projet de loi de finances pour 2024, la majorité et la droite sénatoriales avaient émis un avis défavorable sur l'amendement proposé par Lucien Stanzione, visant à créer un fonds d'urgence de 20M€ pour la filière des côtes du Rhône, à l'exception de certains grands crus comme le Châteauneuf-du-pape où le Gigondas, les exploitations des Côtes-du-Rhône souffrant de surproduction.

Ci-dessous, Marie-Pierre Monier, Alain Aubanel, Le Maire de Revest-du-Bion (04), Patrice de Laurens (ancien DRAAF Paca et Président du Comité Interministériel sur les Huiles essentielles)



Lucien Stanzione interpelle le gouvernement sur la difficulté à obtenir des aides pour la cerise et la lavande

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse s'engage depuis trois ans sur la défense des filières de la cerise de bouche et d'industrie. Des filières concernées par les effets du changement climatique, des insectes ravageurs, la disparition des produits sanitaires, la concurrence et la diminution du nombre d'agriculteurs.

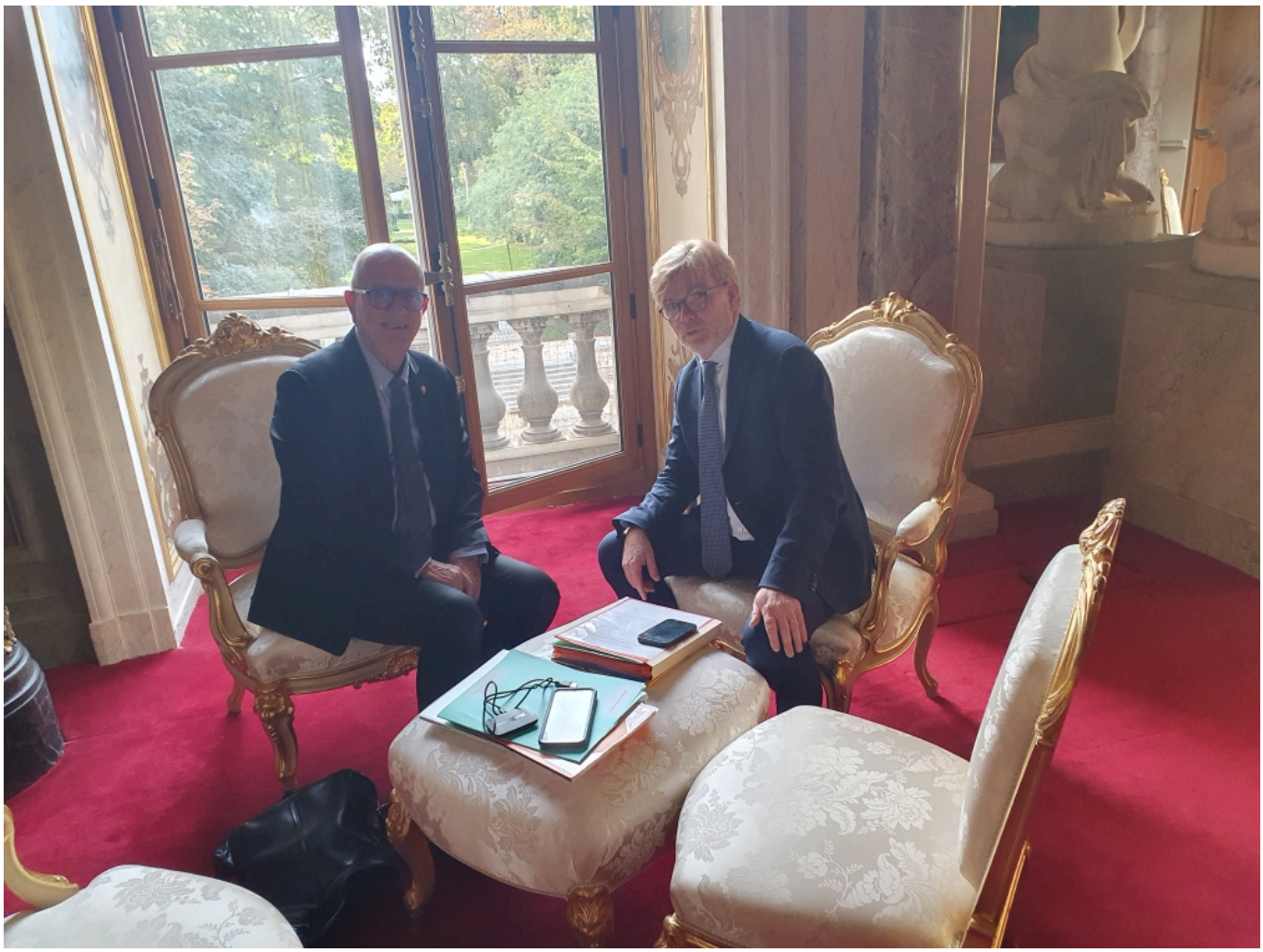
Pour faire face,
l'homme politique vauclusien n'a de cesse d'interpeller le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau. Dernièrement, il lui a rappelé que pour la filière cerise, près de 50% des cerisiculteurs touchés par les dégâts, n'étaient pas éligibles à l'indemnisation, tout comme les lavandiculteurs, qui, sur l'enveloppe de 9M€ mobilisés, observent que 4 ne sont toujours pas débloqués pour cause d'impossibles accès aux critères d'éligibilité. Lucien Stanzione ne lâche pas l'affaire, continuant d'insister afin que le reliquat aille directement aux producteurs, ou à la recherche dans leur secteur d'activité.

Ce travail de fond fait suite,
notamment, aux réunions que le sénateur organise sur le territoire vauclusien, dont la dernière en date, courant novembre, avait réuni à Venasque, une trentaine de personnes dont 26 maires et adjoints aux côtés de producteurs, de représentants de la filière cerise de Venasque, du syndicat de la cerise industrielle, de la Confédération paysanne et de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles). Cette fois-ci, Lucien Stanzione avait interpellé le ministre de l'Agriculture en Commission des affaires économiques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Lavande, cerise, élevage en Vaucluse, ce qu'en dit le Ministre de l'agriculture



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse a rencontré le Ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, à propos des filières de la lavande, de la cerise et de l'élevage en Vaucluse.

Le sénateur a obtenu du ministre qu'il porte devant l'Europe un mécanisme d'exemption clair et sans ambiguïté pour les huiles essentielles, dans le cadre de la révision des règlements européens REACH et CLP (classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges et la réaffectation des 4M€ -non utilisés- vers des projets de recherche pour la filière lavandicole.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le sénateur vauclusien a également évoqué la nécessité de faire passer le loup ‘d’espèce protégée’ à ‘espèce en voie de prolifération’. « Le loup prolifère plus vite que les quotas de tirs de régulation », a justifié Lucien Stanzione. Cependant, Concernant la cerise, le ministre de l’agriculture ne dispose pas de solutions. » a-t-il conclu.

Paris-Bruxelles, Lucien Stanzione monte au créneau pour défendre l’agriculture vauclusienne



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Lucien Stanzione est en pourparlers avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement. Mission ? Obtenir 10M€ pour la recherche et, ainsi, sauver la culture de la lavande, de la cerise, de la vigne et des produits de maraîchage. Comment ? En finançant une partie de la recherche de l'Inrae d'Avignon-Montfavet (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

Cet entretien avec Bruno Bonnel se déroule aujourd'hui tandis que le sénateur Lucien Stanzione enfoncera le clou en se rendant, demain, mardi 19 septembre, à la Commission européenne à Bruxelles, pour entamer des discussions avec d'autres députés et des fonctionnaires en charge des questions agricoles. Objectif : défendre le modèle agricole vauclusien et demander des aides financières pour faire avancer, de toute urgence, la recherche.

«Notre agriculture vit une période de transition, analyse Lucien Stanzione, arrivant au bout du modèle adopté après-guerre et qui nous aura servi jusqu'ici, mais butant à présent sur la dangerosité des produits, et, dans des cas de plus en plus nombreux, sur des phénomènes de résistance et donc d'inefficacité de ces produits. Il est capital d'aider les filières à sortir des impasses dans lesquelles elles sont actuellement.»

Le temps des cerises



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le temps des Cerises s'est installé aux prémices de l'été –dès le 15 mais jusqu'à mi-juillet- et à l'annonce d'un soleil printanier insistant soleil aux chaleurs appuyées. Une douceur que les vergers, associés au travail exigeant des 50 producteurs, réunis en groupement depuis 1978, ont mis à profit cultivant ce fruit généreux. Sur son terroir vauclusien, la cerise des Monts de Venasque représente 800 à 1 200 tonnes de cerises (fourchette de production annuelle), production de 300 hectares de verger sur 21 communes de production ce qui n'est pas pur hasard puisque les Monts de Venasque bénéficient de 300 jours d'ensoleillement par ans en moyenne. Dans ces paysages de coteaux bien exposés, sur les contreforts du Mont Ventoux et des Monts de Vaucluse, les vergers de cerisiers sont abrités du Mistral, ce vent du nord qui peut se révéler violent dans la Vallée du Rhône. Le verger est traditionnellement semi-piéton et s'oriente vers une taille longue pour les nouvelles variétés de type Folfer. Les travaux de taille s'échelonnent entre octobre et mars et le canal de Carpentras assure l'irrigation de 80% du verger.

Le diamant rouge

Le diamant rouge de Provence se décline en plusieurs variétés qui présentent des périodes de maturité successives, permettant la mise sur le marché de la cerise durant 10 semaines. Les variétés dominantes sont la Burlat, précoce et première née de la saison suivie par la Folfer, la Summit charnue et en forme de coeur et la Belge des Monts-de-Venasque plus tardive début juillet, puis, enfin, la variété Régina qui prolonge la saison durant le mois de juillet. Commercialisée dans les 24 heures qui suivent la cueillette, la cerise des Monts de Venasque se conserve 3 jours à l'air ambiant et jusqu'à 5 jours dans le bac à légumes du réfrigérateur. Malheureusement, du fait de la crise sanitaire du Covid-19, le 14^{e} festival de la cerise prévu en juin n'aura pas lieu.

Les chiffres

Le Vaucluse est le 1er terroir français de la cerise et il est aussi le 1er département français producteur de cerises destinées aux marchés du frais et de l'industrie avec un verger de 2 472 hectares et une production de 15 004 tonnes de cerises en 2016 dont 6 357 tonnes destinées à l'industrie. La Provence-Alpes Côte d'Azur est la 1ère région productrice de cerises avec 2 752 ha de vergers et une production de 16 253 tonnes dont 6 453 tonnes pour l'industrie en 2016.

(Source : Mémento Agreste paru en avril 2018 – données campagne 2016)

La marque

La marque Cerise des Monts-de-Venasque a été créée par des producteurs de la commune de Venasque : Jean-Pierre Ruel, Francis Favier, Jean Cartoux, Régis Borel, Gilbert Ruel, Frédéric Martinez et Marc Jacques. 2019, inauguration de la sculpture Cerise des Monts-de-Venasque. 2018, 40e anniversaire du Groupement des producteurs et 20e anniversaire de la confrérie. 2006, création du Terroir de la cerise et du premier Festival de la Cerise. 1998, création de la première Confrérie de la cerise en France. 1997, création de 'Cherise', 2^{e} marque de cerise haut de gamme Monts-de-Venasque. 1978, création des Monts-de-Venasque, 1ère marque française de cerise haut de gamme. La cerise des Mont-de-Venasque est la Summit d'un calibre minimum de 28 mm, code couleur minimum 3.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

La production en région

Trois régions assurent l'essentiel de la production française de cerises, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Auvergne-Rhône-Alpes (vallée du Rhône) et l'Occitanie. Le verger de cerisiers en France représente plus de 8 000 hectares (8 153 ha en 2015). La production est de près de 40 000 tonnes dont 8200 tonnes pour la transformation en 2017. Le Provence-Alpes -Côte d'Azur est la 1ère région productrice avec près de la moitié des volumes nationaux.

La route de la cerise des Monts-de-Venasque

En 2006, à l'issu d'un travail appuyé par les communes, le Conseil départemental de Vaucluse, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader +, la Confrérie de la Cerise des Monts de Venasque a créé la Route de la Cerise des Monts de Venasque. C'est ainsi qu'entre Ventoux et Luberon, une signalétique routière spécifique identifie les 21 communes de l'aire de production de la Cerise des Monts-de- Venasque, Beaumont-du-Ventoux, Bedoin, Blauvac, Caromb, Carpentras, Flassan, La Roque-sur Pernes, Le Barroux, Le Beaucet, Lioux, Malaucène, Malemort, Mazan, Méthamis, Modène, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Saint-Didier, Saint-Pierre-de-Vassols, Venasque, Villes-sur -Auzon. Les cerisiers sont en fleurs, au pied du Mont Ventoux dès le début du mois d'avril.